

**Dr Benjamin Bajer**

*Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique*  
*Ancien Interne et Assistant des Hôpitaux de Paris*  
*Ancien Praticien Attaché en Premier des Hôpitaux*  
1 rue Saint Antoine 75004 Paris  
Tel 01 42 02 23 53  
Mail : bajer.benjamin@wanadoo.fr

**HONORAIRES CHIRURGICAUX**

Madame, monsieur, vous avez choisi de me consulter pour votre chirurgie esthétique.

La première consultation permettra d'exprimer votre demande et vos motivations. Le plus important est de prendre le temps de bien comprendre votre demande, pour pouvoir la traduire en termes de chirurgie (si le traitement est en effet chirurgical).

Une fois l'indication posée, il vous sera expliqué les particularités de l'intervention et le résultat qu'on peut en attendre.

Conformément à la loi, il vous sera remis un devis détaillé du coût de l'intervention, puis vous aurez le temps de réfléchir pendant un délai minimum de deux semaines avant de confirmer votre opération. Une fiche d'information et de consentement éclairé vous sera remise et reprendra par écrit les tenants et aboutissants de l'intervention proposée (y compris les risques afférents).

Une deuxième consultation est indispensable avant toute intervention : cette consultation permet de préciser l'indication, détailler le déroulement et l'organisation de l'opération et de ses suites, de s'assurer que l'ensemble des risques ont été compris et acceptés.

Il est indispensable que vous ayez pu me poser toutes vos questions avant l'intervention.

Vous pourrez à tout moment reprendre contact moi si de nouvelles questions venaient à se poser.

Si vous le jugez nécessaire, n'hésitez pas à solliciter un entretien supplémentaire.

**I – HONORAIRES HABITUELS**

Les deux consultations obligatoires préopératoires sont payantes. Aucun frais engagé dans le cadre d'une chirurgie esthétique n'est remboursable, ni par la Sécurité Sociale, ni par votre mutuelle/assurance santé. De la même façon, je n'ai pas le droit de prescrire un arrêt de maladie pour votre convalescence, qui doit être organisée sur votre temps libre (vacances).

Le législateur a soumis les actes esthétiques à la TVA depuis la fin 2012, en se basant sur le fait que la chirurgie esthétique ne rentrait pas dans le domaine du soin, ce qui est inacceptable moralement, mais nous devons appliquer ces règles obligatoires.

Consultations préopératoires (environ 30 minutes) : 100 € HT (120 € TTC)
--------------------------------------------------------------------------

	Honoraires chirurgicaux (HT)	Cs préop (HT)	Cs postop (6 en un an)
Abdominoplastie	2500	200	Incluses
Ptose mammaire	2500	200	Incluses
Augmentation mammaire (prothèses)	2500	200	Incluses
Lifting de bras	2000	200	Incluses
Lifting de cuisses	2500	200	Incluses
Rhinoplastie	2500	200	Incluses
Blépharoplastie	2000	200	Incluses

N'hésitez pas à poser toute question relative aux honoraires lors des consultations préopératoires.

**Dr Benjamin Bajer**